

Réf: Dossier N° : 56342

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BLOOMLAND »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY AVENUE MERMOZ, RUE DES
PAPAYERS**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BLOOMLAND » .

Objet: mes assurances, le transport de personnes et de marchandises, la téléphonie, l'importation, l'exportation et le négoce de marchandises diverses, l'informatique

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Vingt Mille (20.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY AVENUE MERMOZ, RUE DES
PAPAYERS**

GERANT: Monsieur NANGA KOUALE RAYMOND .

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28480 du 05/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26013 du 05/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

